Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 19/01/2023
ID : 060-216004515-20230116-2023002-DE

République Française
Département de l'Oise
COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY
7 rue de Paris

2023-002

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 16 janvier 2022

Nombre de membres			L'an deux mille vingt-trois, lundi seize janvier à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry MICHEL, le Maire
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Présents : Mrs MICHEL T., LEFEBVRE P., LESUEUR T., ARMIEL M., BONNARD F., LE ROY P., VAN VOOREN X., VOGT N. Mmes NUYTENS E., DELAPORTE L., MEYER D., KRAL A.,
15	**15**	**14**	Représentés : Mme STRAZEL A. représentée par M. VOGT N. Mme WALBRECQ J. représentée par Mme DELAPORTE L.
Date de la convocation : 11 janvier 2023			Absent non excusé : M. Bertrand N.
Date d'affichage : 11 janvier 2023			Secrétaire de séance : M. LESUEUR T.

N° 2023-002 ▫ Budget - demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR pour l'achat et la réhabilitation du l'immeuble sis 72 rue de Paris,

Dans le cadre de la DETR et dans le secteur d'invention « développement au maintien du commerce rural : acquisition, réhabilitation ou construction (hors fonds de commerce), M. le Maire propose de solliciter l'Etat au titre de la DETR pour une subvention concernant l'immeuble sis 72 rue de Paris et suivant le tableau de financement :

Dépenses H. T		Financeurs	Montant	
Achat du bâtiment (frais notaire inclus)	194 200.00 €	DETR	100 070.00 €	35 %
Travaux	91 716.85 €	Conseil Départemental	91 274.00 €	31.90 %
		Commune	94 572.85 €	33.10 %
TOTAL	285 916.85 €	TOTAL	285 916.85 €	100 %

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Sollicite l'Etat au titre de la DETR pour une subvention concernant l'acquisition et la réhabilitation de l'immeuble sis 72 rue de Paris et pour un montant de 100 070 €,
- Autorise M. le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à cette décision,

Cachet

MAIRIE de LA NEUVILLE-ROY (OISE)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Maire,
Thierry MICHEL